

LES RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS



ORGANISATEUR : STAJ NORD / ARTOIS

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



2.5



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Permettre aux participants de mesurer pleinement l'étendue de leur responsabilité sur le plan civil et pénal que ce soit au titre de leur association ou à titre personnel

Permettre aux participants d'évaluer leurs besoins en assurance (activités, locaux,...) afin de souscrire un contrat adapté.

DATE(S) DE LA FORMATION

28 février 2023

14h / 16h30

LIEU DE LA FORMATION

84 rue du faubourg de paris
Maison des associations
59300 VALENCIENNES

POUR S'INSCRIRE



07 81 03 88 63



sebastien-dubart@staj.asso.fr



<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQ...>

STRUCTURE FORMATRICE



STAJ Nord / Artois



Voir la présentation de cette structure